



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Loir-et-Cher

Commune : Bonneveau

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Jean-Baptiste

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Jean-Baptiste

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 25/01/2008

Étendue de la protection : Inscription en totalité de l'église à l'exception des parois du chœur supportant des peintures murales déjà classées.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.